

INTRODUCTION

Place du numérique dans notre société:
e-inclusion = favoriser la **MEDIATION NUMERIQUE**
=>lutter contre l'exclusion et faciliter le retour à l'emploi

- Nos propositions sont en cohérence avec celles du gouvernement et des partenaires sociaux

CONFERENCE SOCIALE POUR L'EMPLOI et LA FORMATION (extraits)

→ la **situation sur le marché du travail est particulièrement préoccupante**, les efforts doivent répondre à l'urgence de l'heure mais (...) il importe des maintenant d'organiser la production des qualifications de demain.
→ **bonne articulation entre un accompagnement professionnel et un accompagnement social** des personnes privées d'emploi, (...) combinant les actions du service public de l'emploi et des acteurs des politiques d'insertion.
→ **la formation professionnelle, constitue un levier majeur pour favoriser le maintien ou le retour en emploi** des actifs et (...) pour le maintien en emploi ou le reclassement des travailleurs déclarés inaptes à leur poste. Des marges de progression existent dans l'accès à la formation des demandeurs d'emploi et des salariés les plus fragiles
→ la maîtrise **des savoirs de base** est la condition préalable de la concrétisation du droit à la formation (...)
→ Afin **de saisir toutes les opportunités d'emploi pour les jeunes et les chômeurs**, un **plan national d'action** est décidé. Il sera déployé sur tous les territoires des cet été (...) pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi et leur formation professionnelle.
→ Afin d'améliorer la transparence du marché du travail les initiatives visant à **mieux utiliser les outils numériques**, en cours de déploiement notamment par Pole Emploi, seront poursuivies et encouragées.

Rapport «REINVENTER LA CROISSANCE» (extraits)

http://www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2013-06/reinventer_la_croissance.pdf
→ La France peine encore a entrer de plain-pied dans l'économie numérique, alors que l'impact de cette dernière sur la croissance et l'emploi dépend de sa diffusion à l'ensemble de l'économie. L'une de ses faiblesses est la lenteur de l'appropriation du numérique par les entreprises, notamment par les TPE-PME.
→ Condition de la survie et du développement de l'entreprise, ce changement de modèle suppose un écosystème où tous les acteurs de la société s'engagent effectivement dans le numérique.
→ L'économie du 21eme siècle est celle d'une interaction permanente et croissante entre secteurs, qui ne peut que s'accroître avec la révolution technologique en particulier numérique
→ La croissance ne se décrète pas (d'en haut), elle se construit avec tous(...)
- s'appuyer sur des diagnostics partagés
- savoir identifier les bonnes pratiques de terrain pour les développer
→ La maîtrise des processus devient prépondérante pour la compétitivité d'une entreprise comme pour celle de l'économie tout entière. Il faut accélérer la bascule des entreprises vers l'économie numérique, comme moteur de la transformation des usages et lieu de toutes les expérimentations.
→ C'est dire l'importance qu'il convient d'accorder au développement de la culture numérique dans la société française, à l'éducation et la formation tout au long de la vie aux produits et aux usages des technologies de l'information et de la communication

Faire le bon choix des politiques publiques à conduire

→ Un accompagnement accru à l'émergence et à la diffusion des nouvelles technologies. Le rôle de l'État est (...) de

favoriser l'émergence et la diffusion des technologies nouvelles en mettant en œuvre les outils les plus pertinents

Principales recommandations pour relever le défi technologique dans toutes ses composantes

→ S'engager résolument dans le **numérique**

FEUILLE DE ROUTE DU GOUVERNEMENT SUR LE NUMERIQUE (extraits)

→ *Le numérique n'est pas qu'une révolution technologique. Il bouleverse la vie quotidienne de nos concitoyens, au travail comme dans leur vie personnelle, et modifie notre accès à la connaissance, à la culture, nos manières de communiquer, de partager, de nous déplacer ou de nous soigner. Il représente un levier fondamental de modernisation de l'action publique et d'aménagement du territoire.*

→ Tous les métiers se remodelent sous l'impact du numérique. Chaque branche professionnelle, chaque secteur d'activité (...) doit s'y préparer, notamment par la formation.

→ Le Gouvernement considère que le renforcement des compétences numériques et la formation aux métiers numériques sont un enjeu stratégique pour l'ensemble de l'économie.

=> La croissance économique et la création d'emplois par le développement des infrastructures et des usages

→ L'ambition du Gouvernement est de faire de l'essor numérique un progrès économique, social, démocratique et environnemental pour l'ensemble des Français et des territoires

→ Garantir l'appropriation du numérique par l'ensemble de l'économie, notamment les PME

L'objectif du Gouvernement est d'utiliser la formation aux métiers du numérique comme moteur de la transformation numérique de la société.

→ La France dispose en effet aujourd'hui d'un réseau d'environ 5 000 Espaces Publics Numériques (EPN) répartis sur le territoire et financés par les collectivités territoriales. Ces EPN disposent d'un ou plusieurs animateurs multimédias dont la mission est d'accompagner les citoyens pour les aider à maîtriser les outils et services de l'Internet et plus largement les technologies numériques. Ce sont aussi des lieux qui développent la vie locale avec les citoyens, les élus, les écoles et les entreprises.

L'objectif du Gouvernement est de faire de ces lieux un espace d'appropriation du numérique ou trouver des conseils et des outils pratiques.

Les FabLabs sont des ateliers de fabrication numérique qui fonctionnent sur un mode collaboratif et mettent à disposition de leurs utilisateurs des machines (découpe laser, fraiseuses, imprimantes sur vinyles, imprimantes 3D, machines à coudre, réalisation de circuits imprimés etc.), des outils, des matériels et des compétences pour :

- **Maîtriser** les innovations numériques issues des nouveaux procédés de fabrication et permettre aux usagers de produire de nouveaux objets

- Permettre le "détournement créatif" des matériels et d'outils numériques existants et l'adaptation vers des usages innovants

- **Connaître** les procédures de réparation des outils numériques (dont les outils électroménagers) pour répondre aux besoins des populations en difficulté.

Les FabLabs stimulent la créativité, la coopération, l'échange de savoirs et de savoir-faire. Ils constituent donc des lieux d'accès public aux technologies numériques ainsi que des espaces d'éducation scientifique et technique grâce à des démarches concrètes d'acquisition de compétences (mise en œuvre, autoproduction, autoformation accompagnée...)

D'autre part, une phase d'expérimentation sera lancée en 2013 pour développer des services

innovants dans certains EPN. Ces expérimentations concerneront les usages mobiles et la création de "fab labs"

→ Création de quartiers numériques dans les territoires

Faire du numérique une chance pour les jeunes peu qualifiés

→ L'objectif du Gouvernement est qu'à l'issue du quinquennat, tous les élèves sortant du système scolaire soient familiers des outils et ressources numériques

→ Cependant, la maîtrise des pratiques numériques est encore marquée par les inégalités sociales. Il importe désormais de réduire ces inégalités et de consolider les moyens qui permettront à l'ensemble des publics jeunes de bénéficier d'un accompagnement dans la découverte, la maîtrise ainsi que la création d'usages numériques innovants.

→ Promouvoir nos valeurs dans la société et l'économie numérique

Rapport «Pour une réforme radicale de la politique de la ville »

Fruit des travaux de la mission pilotée par Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, le présent rapport se penche sur la question de la participation des habitants des quartiers populaires dans la politique de la ville. La mission s'est appuyée sur des visites de terrain, des auditions réalisées auprès d'acteurs associatifs et de membres de collectifs, et a également organisé une conférence de citoyens. A l'issue de ses travaux, les auteurs identifient cinq enjeux : appuyer le développement du pouvoir d'agir ou une démarche d'"empowerment"; mettre les citoyens au coeur des services publics ; démocratiser la politique de la ville ; changer l'image des quartiers ; accompagner un renversement de démarche par la formation et la co-formation.

Rapport du Conseil National du Numérique sur lutte contre la fracture numérique

« Certaines études placent la révolution des technologies de l'information et des communications (TIC) au tout premier plan de leur explication des inégalités. »

La pauvreté, le chômage, l'isolement et la précarité, le manque de diplôme et de formation sont aujourd'hui aggravés et parfois provoqués par le manque d'expérience et de culture numériques. Les handicaps temporaires et durables - le grand âge, la détention, le fait d'être étranger en attente de régularisation - induisent également des empêchements qui combinés au numérique limitent la participation à la société et l'exercice des droits.

Certes l'absence de connexion est majoritaire dans trois populations : les retraités, les non-diplômés et ceux dont le revenu est inférieur à 900 euros par mois.

Plusieurs ministres affirment à juste titre dans leurs contributions sur "la France de 2025" que le numérique est au coeur de l'avenir économique, social, culturel et politique de notre pays.

L'e-inclusion relève donc à la fois d'un principe de justice sociale et d'un souci d'efficacité économique

<http://www.cnummerique.fr/inclusion>

Direction Générale de la compétitivité des Services et de l'Industrie : appel à projets «fab lab»

Imaginé à l'origine aux Etats-Unis à la fin des années 90, au sein du Massachusetts Institute Technology (MIT), le concept de fab lab, dont le nom est une contraction de «laboratoire de fabrication», s'est répandu à l'intérieur des Etats-Unis avant de s'étendre, depuis quelques années, dans d'autres pays, notamment européens. Les fab labs sont des espaces ouverts au public, équipés de machines permettant de réaliser des objets : découpe laser, fraiseuses, imprimantes sur vinyles, imprimantes 3D, machines à coudre, réalisation de circuits imprimés, etc. Ils permettent, à coût pratiquement nul pour le visiteur, de découvrir et de partager des idées et des connaissances, notamment techniques, grâce à un accès simplifié par l'utilisation d'outils à commande numérique.

A ce titre ils attirent les bricoleurs, les designers, les ingénieurs, les hackers, les électroniciens, les roboticiens amateurs qui cherchent à réaliser des projets par eux-mêmes ou en collaboration avec d'autres et qui ne peuvent les réaliser chez eux ou dans leur lieu de travail. Au-delà du strict concept de fab lab, codifié dans une charte produite par le MIT, de nombreux acteurs se forment sur l'utilisation des outils de fabrication numérique personnelle.

Cette tendance correspond à un changement de paradigme de notre système économique, qui se traduit par une transposition dans le domaine de la fabrication des nouveaux types de relations qui ont émergé avec l'internet : nouveaux circuits de vente et de distribution, individualisation des activités, développement d'une culture de communauté et de partage, etc. Ainsi la fabrication numérique personnelle ouvre la porte, par exemple, à la vente à la demande, la personnalisation extrême des objets, à la réhabilitation de petites séries viables économiquement, ou encore à l'hyper-localisation de la production.

Si ce nouveau paradigme n'a pas vocation à s'imposer dans l'ensemble de l'économie actuelle, son potentiel de croissance est fort et il pourrait constituer, à l'avenir, une part conséquente de notre activité économique.

Ainsi, sur le modèle de l'entreprise TechShop aux Etats-Unis, qui a développé une offre à destination de clients professionnels, au travers de prestations payantes proposées aux entreprises désireuses de développer leur capacité d'innovation et de prototypage rapide, la fabrication numérique personnelle représente un potentiel de développement économique très intéressant pour les entreprises, et en particulier les start-up. Le mouvement de la fabrication numérique personnelle s'est répandu très rapidement dans le monde entier depuis quelques années. Ces dernières années, différentes initiatives se sont développées à travers la France,

de tailles et d'ambitions très variées. Ces initiatives ont la caractéristique d'être fortement ancrées sur une dynamique locale, et sont réparties sur la plupart des régions françaises. Cependant, si elles sont très nombreuses, ces initiatives n'ont à ce jour pas une visibilité importante, à la fois auprès du grand public, des entreprises, ou encore des investisseurs.

En comparaison avec d'autres fab labs à l'étranger et notamment en Europe (Barcelone, Amsterdam...), le développement des fab labs français doit permettre d'accroître leur impact, tant en ce qui concerne la diffusion de la culture de la fabrication numérique auprès du grand public, qu'en tant qu'outils de prototypage rapide favorisant l'innovation pour les entreprises.

<http://www.dgcis.gouv.fr/secteurs-professionnels/aide-au-developpement-des-ateliers-fabrication-numerique>

Dans le cadre d'une étude menée actuellement par la CDC, les collectivités expriment leurs besoins en termes d'appui à l'accompagnement aux usages numériques, et notamment le besoin de mutualiser les initiatives numériques. Un dispositif pourrait être envisagé pour une structure qui, demain, accompagnera les collectivités dans la réalisation d'une telle mission : Une «fédération des acteurs du numérique» Cette «fédération» pourrait aussi intégrer une dimension de **financements mutualisés qui permettraient d'aller plus loin en termes de services:**

- de l'ingénierie financière: comment accompagner les collectivités dans la réflexion du financement des décisions liées au numérique ? (FabLabs, évolution des EPN...) **(1)**

- du conseil, de l'expertise: comment opérer les déclinaisons des politiques nationales du numérique à l'échelle territoriale d'un point de vue opérationnel ? Comment aider à la pérennisation des dispositifs ? **(2)**

● État des lieux

« Michel Sapin estime que le numérique est un élément décisif pour inverser durablement la courbe du chômage. Il peut notamment servir à l'insertion professionnelle des jeunes « décrocheurs ». En rupture avec le système scolaire, ils ne trouvent pas d'emplois classiques mais ont développé des aptitudes numériques, en « bidouillant » sur leurs ordinateurs.

Pour Michel Sapin, « le temps contraint des chômeurs » doit être utilisé pour qu'ils puissent acquérir des compétences numériques, « un socle minimal ».

<http://pro.01net.com/editorial/611944/pour-michel-sapin-le-numerique-doit-contribuer-a-inverser-la-courbe-du-chomage>

- «L'insertion numérique est nécessaire pour des raisons de justice sociale, (...)Elle s'impose également pour également pour des raisons économiques, afin de réaliser pleinement le potentiel de la société de l'information en matière de croissance de la productivité et de réduire le coût de l'exclusion sociale et économique»

http://www.pourlasolidarite.eu/IMG/pdf/WP2012_03_SAPTIC.pdf p10

- Pres de 80% de l'économie française concernés par le numérique

http://www.igf.finances.gouv.fr/webdav/site/igf/shared/Nos_Rapports/documents/2012/2011-M-0-60-02.pdf

- Pour l'Union Européenne, les compétences numériques sont l'une des 8 compétences clés à l'égal de la lecture et de l'écriture

http://www.euractiv.fr/sites/default/files/strategie_numerique_pour_leurope.pdf p9

- D'ici cinq ans, 90% des emplois nécessiteront des compétences numériques.

http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/smart_city_agenda.pdf

- Aujourd'hui, ne pas posséder les connaissances nécessaires à l'utilisation d'un ordinateur et d'Internet, est un facteur d'exclusion et, notamment, un handicap pour trouver et conserver un emploi.
(http://www.euractiv.fr/sites/default/files/strategie_numerique_pour_leurope.pdf) p9

Par exemple : *Une ambitieuse feuille de route "Administration numérique" a été adoptée, pour mettre le numérique au service des citoyens, des agents publics et de l'efficacité de l'action publique, et adapter nos services publics à l'ère du numérique»*

http://www.modernisation.gouv.fr/fileadmin/Mes_fichiers/pdf/CIMAP_18_12_12/DPCIMAP_Releve_decisions.pdf

Ou «Le ministère de l'Économie envisagerait de pousser les formalités en ligne, notamment la déclaration de revenus. Quitte à permettre "la télédéclaration pour compte d'autrui" pour que les non connectés puissent être assistés».

<http://www.zdnet.fr/actualites/impots-la-declaration-de-revenus-en-ligne-bientot-obligatoire-39792254.htm>

- Or, si l'État a beaucoup investi dans le numérique, *«l'essentiel des sommes consacrées au développement numérique par l'État (grand emprunt, fonds national pour la société numérique...) et les collectivités est investi dans les infrastructures de pointe (déploiement de la fibre optique, stockage à distance, sécurité des réseaux...) et très peu dans la création de services adaptés aux publics éloignés, dans le développement des compétences numériques et la médiation des usages.*

Avec le recul, on peut avancer que la lutte contre la fracture numérique a servi de cheval de Troie aux lobbys des industriels et opérateurs : réduire les inégalités numériques a visé surtout la compétitivité des territoires et beaucoup moins la résorption des disparités de compétences et d'usages entre les citoyens»

Les Cahiers du Développement Social Urbain n°55

Ainsi Seulement 20% des chômeurs ont suivi une formation en 2011

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130417trib000759951/seulement-20-deschomeurs-ont-suivi-une-formation-en-2011.html>

«Seuls 13% des crédits de la formation professionnelle sont mobilisés pour ceux qui en ont le plus besoin: les demandeurs d'emploi.(...) Ils ne sont que 9% à en bénéficier et les chômeurs de longue durée en sont largement exclus». Louis Gallois président de la FNARS (cf Le Monde)

- C'est pourquoi *«(...) il faudrait renforcer les politiques actives facilitant le retour à l'emploi, notamment via la formation. Les moyens financiers mis en œuvre par chômeur sont environ deux fois inférieurs en France qu'au Danemark. Plus généralement, la formation professionnelle doit être améliorée et son accès devenir plus équitable.»*

<http://www.lesechos.fr/26/03/2012/LesEchos/21152-018-ECH --pour-l-ocde--il-faut-reduire-la-judiciarisation-des-licenciements-.htm>

- *«On est trop longtemps resté à une liste anachronique des " besoins vitaux " , focalisés autour du logement, de l'alimentation et de la santé sans se rendre compte qu'il n'est pas possible de mener une vie normale sans pouvoir être joignable, téléphoner, se renseigner ou s'inscrire sur Internet.»* Martin Hirsch

http://www.solidarites-actives.com/pdf/ANSA_TIC_contribution_15_acces_telecoms.pdf

Mais tous les efforts entrepris et les investissements consentis (environ 50 millions d'euros par an en fonds propres) n'ont pas réussi à résorber **la fracture numérique**, qui touche encore **28 millions de personnes**, selon une étude récente. *«Mais elle a changé de nature, car les gens sont aujourd'hui davantage confrontés à des difficultés d'usages qu'à des problèmes d'équipements»*, souligne Karen

Le Chenadec, directrice du département de développement numérique des territoires à la CDC.

http://www.lesechos.fr/17/02/2010/LesEchos/20617-48-ECH_la-cdc-imagine-la-francenumericuededemain.Htm

Le Syntec numérique est très engagé sur le sujet de la formation des chômeurs. Nous voudrions faire un grand CFA (Centre de formation des apprentis) numérique, qui pourrait s'adresser aussi à des personnes qui ont eu une formation scientifique, mais qui n'ont pas de compétences informatiques

(...) Mais l'urgence, c'est la formation, comme on l'a vu avec la création d'une école par trois entrepreneurs du numérique.

<http://www.usinenouvelle.com/article/le-numerique-est-un-secteur-en-situation-de-plein-emploi-selon-guy-mamou-mani.N185792>

NOTRE PROJET

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE COGNITIVE ET MATERIELLE :3 ACTIONS

Lutte contre la fracture numérique cognitive =>2 PROPOSITIONS pour 2014

ou

comment former à l'utilisation des TIC, la quasi totalité des demandeurs d'emploi qui ne le sont déjà?

Parmi les demandeurs d'emploi, les «exclus du numérique» peuvent se diviser en 2 catégories principales:
1) Ceux qui sont intéressés mais non informés d'un lieu où acquérir gratuitement et rapidement, les compétences numériques de base.

➤ ACTION 1

(Initiée sur notre territoire): 3 fois/an, Pole Emploi envoie une information aux demandeurs d'emploi de notre agglomération, leur indiquant qu'ils peuvent venir se former gratuitement à l'utilisation des outils numériques dans notre Espace Public Numérique (EPN).

Cette information est diffusée par courriel, message audio sur téléphone et textos, à différentes catégories de demandeurs d'emploi, établies par Pole Emploi (PE):

- inscrits >1 an
- inscrits < 2 mois
- allocataires des minimas sociaux
- > 50 ans
- etc...

A signaler que ce partenariat entre un EPN et Pole Emploi, est unique en France !

(cf en pj le courriel envoyé par PE).

Cette démarche a été couronnée de succès puisque, nous formons par ce biais, près de 80 personnes par an

NB: Nous privilégions toujours, sauf demande spécifique, l'initiation à l'utilisation de logiciels libres et gratuits.

2) Les personnes rétives à l'acquisition de ces connaissances

«Le manque d'intérêt ou de compétences constituent des obstacles tout aussi puissants à l'inclusion numérique que les obstacles financiers.»

http://www.afutt.org/Media/documents_presse/ANSA_AFUTT_Tarif_social_juin2011_WEB_3.pdf

Il y a donc une part significative des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés qui «ne sont pas intéressés» par l'acquisition de ces savoirs faire.

Pour plusieurs raisons, parmi lesquelles :

- le manque d'information : ils pensent à tort que, au vu des emplois recherchés, ce n'est pas utile
- le manque de confiance en soi: ils croient qu'ils n'en sont pas capables, que ce n'est pas pour eux, car c'est une formation considérée comme «intellectuelle»
- la peur d'un nouvel échec : c'est une formation qui leur rappelle l'école qui est souvent liée à un souvenir d'échec

NB: dans le cas où ces «récalcitrants» sont parents, ils peuvent être amenés à équiper leur(s) enfant(s) et sont donc incapables d'avoir un rôle éducatif dans ce domaine.

Toutes les propositions de médiation liées à la «fracture numérique» cognitive étant basées sur le volontariat et l'intérêt, elles n'ont guère eu d'impact sur ces «réfractaires» !

Ces personnes étant très souvent, à un moment de leur vie professionnelle, salariées en contrat aidé dans des structures d'insertion, nous avons réfléchi à la manière de travailler avec ces entités Malheureusement "*une priorité de fait donne à la quantité des aides distribuées aux chômeurs sur la qualité de la mise en œuvre des mesures qui leur sont destinées : beaucoup de contrats aidés, mais le plus souvent sans accompagnement ni formation, pourtant essentiels pour aboutir à une insertion durable* » http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_emploi_couv.pdf p8

➤ ACTION 2

A la suite d'un échange avec PE, la solution la plus simple nous a paru être de subordonner, à titre expérimental, la validation de chaque contrat aide sur notre agglomération, à notre accord, en tant qu'EPN. Celui-ci sera conditionné par une démarche qui pourrait être conclue ainsi:

- Après dépôt du dossier à Pole Emploi, par l'employeur, passage du salarié concerné dans notre espace pour la validation de son niveau de pratique du numérique,
- détermination du nombre d'heures nécessaires pour passer le PIM, le B2i ou C2i pendant la durée de son contrat
- négociation avec l'employeur pour que cette formation (4h/semaine environ) soit effectuée pendant les heures de travail sans gêner l'activité du salarié ni celle de l'employeur
- confirmation par courriel à PE de notre accord; puisque c'est Pole Emploi qui, in fine, valide ou pas, chaque contrat aide.

Nous ne détaillons pas l'utilité du PIM/B2i/C2i (attestations reconnues par l'État) qui, outre la reconnaissance officielle de compétences acquises, participe à la reprise de la confiance en soi, condition sine qua non pour éviter l'exclusion et se repositionner efficacement sur le marché de l'emploi.

Cette initiative ne nécessiterait aucun travail ou document supplémentaire de la part de PE mais il faudrait modifier les critères d'attribution d'un contrat aidé; c'est la préfecture de Région/le Sgar qui en a la responsabilité.

=> **Métiers d'avenir pour personnes sans qualification et sécurisation de parcours professionnels de salariés qualifiés**

- Les possibilités d'emploi pour les personnes peu qualifiées se raréfient mais il y a un secteur qui est potentiellement intéressant et nécessitera de plus en plus la pratique des TIC:
 - "*Technologies de l'autonomie et soutien à domicile: Le renforcement de la professionnalisation grâce au développement des réseaux d'acteurs à l'échelon local. L'action des intervenants à domicile étant peu valorisée et valorisante, l'attractivité des métiers est généralement faible. La mise à disposition d'outils innovants (téléphones portables, tablettes...) et la mise en place de formations les valorisent tant dans leur vie professionnelle que privée tout en les professionnalisant* »

http://www.valoffre.caissedesdepots.fr/IMG/pdf/Rapport_d_etudes_CDC_V6_bat.pdf

-Services de proximité et nouvelles technologies : une union prometteuse pour l'économie plurielle. http://issuu.com/pourlasolidarite/docs/final_fr_web

15 quartiers numériques devraient être mis en place dans autant de métropoles mais **quid des autres collectivités, notamment les plus en difficulté et de leurs habitants?**

Lutte contre la fracture numérique cognitive et matérielle => PROPOSITION pour 2014
ou
comment optimiser l'attractivité et l'animation des territoires en travaillant avec les habitants ?

La France dispose en effet aujourd'hui d'un réseau d'environ **5 000 Espaces Publics Numériques (EPN)** répartis sur le territoire et financés, le plus souvent, par les collectivités territoriales. Ces EPN disposent d'un ou plusieurs animateurs multimédias dont la mission est d'accompagner les citoyens pour les aider à maîtriser les outils et services de l'Internet et plus largement les technologies numériques. Ce sont aussi des lieux **qui développent la vie locale avec les citoyens, les élus, les écoles et les entreprises.**

Fleur Pellerin "*l'objectif du Gouvernement est de donner à tous les Français les moyens de participer aux révolutions numériques futures afin qu'ils en soient, non pas les témoins passifs, mais bien les acteurs, ou plus encore : les initiateurs.*"

➤ ACTION 3

Pour la création d'au moins un Espace Public Numérique innovant et évolutif, par département; en tant qu'élément structurant au même titre qu'une école, une gare, etc...

Cet EPN sera un lieu d'échanges et de mixité sociale favorisant le dynamisme socio économique et l'animation territoriale

Il s'agit là aussi d'expérimenter un nouveau dispositif destiné à être reproduit dans d'autres régions.

=> L'idée serait d'organiser la venue et la possibilité de rencontre entre divers publics en un même lieu mais dans des espaces différents pendant leur activité ; un lieu de repos/échange type café associatif, pourra faciliter l'interactivité

Outre les personnes participant aux formations précédemment présentées et en collaboration avec des acteurs du territoire; de part la transversalité et l'importance du numérique au quotidien, ces espaces numériques seraient des lieux d'interactions.

La nouveauté serait un positionnement au carrefour de la création d'emplois, du conseil en TIC, auprès des commerçants/TPE/artisans/acteurs de l'ESS, de la formation, de l'insertion, de l'animation urbaine/rurale et de quartier, de la proximité: toutes notions qui, nous le savons, sont sources d'innovation sociale et de dynamisme économique.

Il s'agirait de réunir, outre les participants aux formations précédemment présentées et en collaboration avec des structures existantes sur le territoire, par exemple:

- Points d'Information et Médiations Multiservices ou e-Pimms (1) dont le but est de :

- Faciliter l'accès aux services publics

- Créer des emplois et des parcours de professionnalisation vers l'emploi durable et qualifié

La spécificité d'un e-Pimms (cf ville de Donzère-26) sera de donner plus d'autonomie aux personnes en situation d'exclusion, ayant des difficultés diverses avec les administrations et délégataires de services publics, en leur apprenant à les gérer grâce à l'utilisation du numérique; l'acquisition de ces compétences est facilitée par l'accompagnement de médiateurs sociaux et/ou d'animateurs multimédias au sein d'un EPN/Pimms ou e-Pimms.

Ce dispositif, dont le fonctionnement est gratuit pour les collectivités, puisque financé par les entreprises, pourrait créer une centaine d'emplois en quelques années, en s'appuyant, la aussi, sur le réseau des Cyber bases.(2)

- Tiers lieu : (télétravailleurs, étudiants, etc...) (3)

- Atelier d'assistance pour l'installation d'une connexion à très bas prix à domicile chez les plus démunis. (4)
- Espace de vente d'ordinateurs, composants électroniques, tablettes et téléphones portables reconditionnés à prix très bas (5)
- Atelier de conception et/ou fabrication de nombreux objets permettant une utilisation et/ou une réparation à moindre coût, développement de la créativité, de la débrouille solidaire(20) et dynamisme économique, création d'entreprise (6)
- un studio de webtv participative permettant l'expression démocratique des habitants, notamment les plus fragilisés, auxquels on donne rarement la parole (7)
- un coin détente, information, échange
- un temps d'animation périscolaire après les cours et diverses animations interactives et créatives utilisant les outils numériques, pour les enfants et ados, pendant les vacances (8)
- organisation de manifestations culturelles liées au numérique (9)

Outre l'animation et la dynamisation du territoire, donc de son économie notamment, la richesse d'un tel lieu viendra des échanges multiples dans un espace de mixité socioprofessionnelle (10)

- (1) <http://www.pimms.org/weblib/page.jsp?currentNodeId=4>
- (2) <http://www.cyber-base.org/institutionnel/univers/homeProgramme.do>
- (3) <http://www.laposte.fr/collectivites-et-territoires/tiers-lieux-telecentres-coworking-les-nouveaux-horizons-du-travail>
- (4) www.fdn.fr
- (5) <http://www.trira.com/boutique-informatique/>
- (6) http://www.dgcis.gouv.fr/files/directions_services/secteurs-professionnels/aap/fab-labs/appel-projets-Fab-labs-2013-cahier-charges.pdf
- <http://www.educavox.fr/innovation/article/fablab-et-formation>
- <http://www.internetactu.net/2013/10/24/vers-un-nouvel-ecosysteme-artisanal/>
- (7) <http://www.blog-territorial.com/article-35047367.html>
- (8) <http://www.cyber-base.org/institutionnel/univers/homeProgramme.do>
- (9) http://nt2.uqam.ca/atelier/delineaire/le_speed_show_rancard_express_avec_une_oeuvre_web
- (10) <http://www.rslnmag.fr/post/2013/05/13/Un-quartier-numerique-Oui-mais-pas-que.aspx>
<http://www.rslnmag.fr/post/2013/05/14/Nenfermons-pas-le-numerique-diffusons-son-etat-desprit-!.aspx>

NB: nous mettrons en place en 2014, des ateliers qui permettront de manière progressive et simultanée, **l'acquisition des compétences numérique de base et l'apprentissage du français** (FLE / lutte contre l'illettrisme).

FINANCEMENT

2 solutions

=> L'objectif est donc de placer le soutien à l'amélioration des compétences numériques au cœur des cibles du prochain cycle du FSE (2014-2020) p15

http://pourlasolidarite.eu/IMG/pdf/WP2012_03_SAPTIC.pdf

=> De plus, le Conseil National de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE) sera associé à la concertation nationale sur la mise en œuvre des fonds européens pour la période 2014-2020.

http://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Document_de_concertation_programmes_europeens_20122012.pdf

=> L'État investit 35 Md€ pour l'avenir dont 3,2Md€ pour le développement de l'économie numérique par le biais du fonds national pour une société numérique, mais rien n'est prévu pour la médiation numérique.

<http://www.caissedesdepots.fr/activites/investissements-davenir/investissements-davenir.html>

1) Pourquoi ne pas affecter 1% des 3,2Md€ de ce fonds à la médiation numérique au niveau national?

Les financements étant ainsi assurés pour plusieurs années, ils contribueraient nécessairement à la pérennisation des emplois des animateurs multimédias salariés en CDD/contrats aidés; de plus, cela accélérerait certainement le recrutement d'emplois d'avenir dans les EPN, qui semble fort peu effectif jusqu'à aujourd'hui.

2) Le problème des fonds servant à développer les actions validées, pourrait aussi être résolu à travers les structures relais des **fonds européens** type Caisse des Dépôts, collectivités territoriales et/ou des dispositifs locaux: PLIE, CLI et autres CTEF, CBE, etc.

Mais l'aide européenne étant en fait un cofinancement, il faut trouver le complément.

Il s'avère que la majeure partie des frais liés à la médiation numérique est constituée par les salaires des animateurs multimédias.

C'est pourquoi, dans le cadre d'un budget prévisionnel intégré à une demande de soutien fse/feder, ces frais de fonctionnement peuvent être considérés comme des cofinancements.

Ainsi, nos formations seront gratuites pour Pole Emploi et les employeurs de personnes ne contrats aidés; l'objection principale de ces structures étant généralement due au manque de financement, cet obstacle sera levé.

Au vu du nombre croissant des salariés en contrats aidés, il faudra recruter un nombre important de médiateurs numériques pour les former; ceux ci pourront être débutants en ce qui concerne le numérique mais devront être intéressés par les TIC et motivés par la transmission.

Il y a 5000 EPN en France et, même si seulement 1/5 recrute une personne, cela créera 1000 emplois.

De manière marginale, il serait possible d'y ajouter l'achat, si nécessaire, de quelques ordinateurs, périphériques et frais divers dus, au local utilisé ou à d'éventuels petits déplacements.

CONCLUSION

Si l'on en croit l'évolution technologique, les projets du gouvernement qui vont accroître l'omniprésence du numérique dans les vies personnelles et professionnelles et le constat de la directrice du département de développement numérique des territoires à la CDC. *«Il nous faut débloquer les deux principaux freins que sont la complexité d'utilisation et le manque de confiance de la population. Sinon, on court le risque d'une rupture sociale.»*...

...Il semblerait pertinent de constituer un cahier des charges clair et simple pour permettre l'extension rapide à d'autres territoires (action 1) et leur évaluation avant développement (action 2 et proposition 2014).

Comment améliorer la compétitivité d'un bassin d'emploi et de ses entreprises, si l'on ne se préoccupe du niveau de formation des salariés et des demandeurs d'emploi, notamment des moins qualifiés, ne possédant pas les compétences de base ?